

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2322

20 septembre 2013

### SOMMAIRE

Acamar S.à r.l. ....	111437	Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A. ....	111456
Acquity Group LUX, S.à r.l. ....	111423	PBW II Real Estate Feeder S.A. ....	111410
Actelion One S.A. ....	111447	Peonia Investments S.A. ....	111410
Airmon Lux 2 ....	111436	PMR-Finance S. à r.l. ....	111410
Albéa Beauty Partners S.A. ....	111426	Poa S. à r.l. ....	111411
AlKhor Investment S.A. ....	111449	Postal-Urion-Somma S.à r.l. ....	111410
Altisource Portfolio Solutions S.A. ....	111436	Prestacompta S.à r.l. ....	111411
Altisource Portfolio Solutions S.A. ....	111436	PROGENTIS Luxembourg S.A. ....	111411
Armatures S.à r.l. ....	111449	Safe IP S.A. ....	111456
Armatures S.à r.l. ....	111448	Saltri HoldCo S.à r.l. ....	111453
Auster Real Estate Opportunities S.à r.l. ....	111450	Saltri II LuxCo S.à r.l. ....	111453
BBW 2 Investment S.à r.l. ....	111446	School Sub 1 S.à r.l. ....	111453
BBW 2 Investment S.à r.l. ....	111446	School Sub 2 S.à r.l. ....	111453
BIGF ....	111444	Simboli ....	111454
Black Fox S.A. ....	111444	Sky Greifswald S.à r.l. ....	111454
Brasserie Nationale (anc. Brasseries Funck-Bricher et Bofferding) ....	111442	Sky Halle S.à r.l. ....	111454
Cabis S.à r.l. ....	111444	Sky II Asset A S.à r.l. ....	111454
Carré d'Or Invest S.A. ....	111443	Sky II Asset B S.à r.l. ....	111455
Compagnie Industrielle et Financière des Produits Amylacés SICAF/SIF ....	111443	Sky Saarbruecken S.à r.l. ....	111455
Dynavest Holding & Cie S.C.A. ....	111423	Société anonyme du train à fil d'Esch-Schifflange ....	111455
Familia Trading S.à r.l. ....	111412	Société Holding de bois exotiques pour sciages et grumes ....	111455
Galimeo S.à r.l. ....	111441	SOPAF Asia S.à r.l. ....	111454
Garage Franco Tega Sàrl ....	111441	Structured Solutions ....	111410
Garden Concept S.à r.l. ....	111441	Supergems Holding S.A. ....	111455
Gaynor Management S.à r.l. ....	111441	Topafives 1 S.à r.l. ....	111446
Glober & Partners Consulting s.à r.l. ....	111441	Topafives 2 S.à r.l. ....	111447
GoldiSoleil SPF S.A. ....	111437	Torpet GmbH ....	111447
Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux Sàrl ....	111442	Ultima Lux S.à r.l. ....	111448
Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux Sàrl II ....	111442	Underwriting Capital I SICAV - SIF ....	111448
Luxury Trade S.A. ....	111411	United Management Services S.A. ....	111448

**PBW II Real Estate Feeder S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.247.710,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.139.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013107265/10.

(130130201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Peonia Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.060.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PEONIA INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2013107270/10.

(130129634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**PMR-Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 43, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 158.267.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107274/9.

(130130283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Postal-Urien-Somma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 33, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 163.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Didier Postal

*La gérance*

Référence de publication: 2013107276/11.

(130129620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Structured Solutions, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 150.669.

Frau Bettina Pölking ist mit Wirkung zum 30. Juni 2013 von ihrem Amt als Verwaltungsratsmitglied der Structured Solutions zurückgetreten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Juni 2013.

*Für Structured Solutions*

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2013107358/14.

(130130300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Poa S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 24, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 46.366.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107275/9.

(130129465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Prestacompta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange, 36, Beetebuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 104.603.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107278/10.

(130130488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**PROGENTIS Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 150.977.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

Monsieur Geoffroy Steyt, administrateur et administrateur délégué de la société susmentionnée a déménagé. Son adresse actuelle est 510 avenue Louise à 1050 Bruxelles (Belgique) et que Madame Caroline Jacob, administrateur de la société susmentionnée a également déménagé. Son adresse actuelle est 510 avenue Louise à 1050 Bruxelles (Belgique).

Le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107279/12.

(130129960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Luxury Trade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.772.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 24 juin 2013*

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2018:

*Signataire catégorie A:*

- Monsieur Massimo LISOT, directeur, demeurant au 51, Via Cartiera, I-33080 Porcia (Pordenone) Italie, Président du Conseil d'Administration.

*Signataires catégorie B:*

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2018:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 24 juin 2013.

Référence de publication: 2013108158/23.

(130131368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Familia Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 336.650,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.192.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Familia Trading Limited, a company incorporated on 23 August 2007 in the British Virgin Islands under the BVI Business Companies Act, 2004, as amended, having its registered office at Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the BVI Registrar of Corporate Affairs under the number 1427122 (the Company).

THERE APPEARS:

1. Paragem Assets Holdings Limited, a company limited by shares, existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the BVI Registrar of Corporate Affairs under the number 1411984 (Paragem); and

2. Eldon Global Limited, a company limited by shares, existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the BVI Registrar of Corporate Affairs under the number 1411983 (Eldon, and together with Paragem, the Shareholders);

both hereby represented by Audrey Cubizolles, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of powers of attorney given under private seal (the Attorney).

Said powers of attorney, after having been initialled *ne varietur* by the Attorney acting on behalf of the Shareholders and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Meeting, represented as stated here above, requests the undersigned notary to record:

I. that all of the forty-four thousand (44,000) shares of the Company, representing the entire subscribed share capital of the Company are present or duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the board of directors of the Company, by written resolutions dated 8 July 2013 (the BVI Board Resolutions), resolved *inter alia*, (i) to recommend to the Shareholders that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (ii) to convene a meeting of the shareholders of the Company for the purpose of considering the adoption of new articles of association in order to comply with the rules and regulations of the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, (iii) to allow the continuance of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Familia Trading S.a r.l." and (iv) that the registered office of the Company be transferred to Luxembourg, each with effect upon the continuance of the Company in Luxembourg;

III. that the Shareholders, by resolutions taken by the general meeting of the Company's shareholders held on 8 July 2013 (the BVI Shareholder Resolutions), resolved that the Company relocate as a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and to cease to be a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands;

IV. that the following documents were submitted:

- (i) the certificate of incorporation of the Company issued by the British Virgin Islands authorities;
- (ii) the memorandum and articles of association issued by the British Virgin Islands authorities;
- (iii) a copy of the BVI Board Resolutions;
- (iv) a copy of the BVI Shareholders Resolutions;
- (v) the register of members of the Company; and
- (vi) a certified copy of the balance sheet of the Company dated 16 July 2013 (the Balance Sheet), pursuant to which the net assets of the Company amount to EUR 432,859.

V. that the Shareholders intend to pass (or as the case may be, confirm) resolutions on the following items:

1. waiver of the convening notice;
2. transfer of (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, without discontinuity of the legal personality of the Company;
3. operation of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name of "Familia Trading S.à r.l.";
4. decision to set the share capital of the Company following the migration at three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650);

5. decision to set the number of shares at three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty (336,650), represented by two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares and one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares and to set the nominal value per share at one euro (EUR 1);

6. cancellation of the memorandum of association and full restatement of the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*);

7. appointing Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as sole manager (*gérant unique*) of the Company for an unlimited period of time;

8. confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company; and

9. miscellaneous;

These facts exposed and recognised as accurate by the Shareholders, the Shareholders pass the following resolutions:

*First resolution*

The entire corporate share capital of the Company being present or represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to confirm, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, the transfer of, and hereby transfer (i) the registered office of the Company and (ii) the place of effective management, the seat of central administration and the seat of central management and control of the Company from Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the effect of which will not create a new legal entity or prejudice or affect the continuation of the legal personality of the Company which shall remain one and the same body corporate and, as a result, shall continue as if it had been incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

The Shareholders resolve, with immediate effect, to change the registered office of the Company to 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution*

The Shareholders resolve that, as per the BVI Board Resolutions and the BVI Shareholder Resolutions, with immediate effect, the Company shall continue in the Grand Duchy of Luxembourg under the form of a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name "Familia Trading S.à r.l."

*Fourth resolution*

The Shareholders confirm the description and consistency of the assets and liabilities of the Company as resulting from the Balance Sheet.

The Shareholders confirm that the net assets of the Company are valued at least three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650).

The Shareholders resolve to set the share capital of the Company following the continuation three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650).

*Fifth resolution*

The Shareholders resolve to set the number of shares of the Company at three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty (336,650) and to set the nominal value per share at one euro (EUR 1).

The Shareholders note that as a consequence, (i) the current share capital of the Company is fixed at three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650), represented by two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares and one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each and that (ii) Eldon Global Limited, prenamed, owns two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) and Paragem Assets Holdings, prenamed, owns one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares having a nominal par value of one euro (EUR 1).

*Sixth resolution*

The Shareholders resolve, with immediate effect, to confirm, with effect from the execution of the present deed, the cancellation of the memorandum of association of the Company and to fully restate the articles of association of the Company for the purpose of making them compliant with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg applicable to a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), and by way of consequence to exclude the existing memorandum of association and bye-laws of the Company, so that they now read as follows:

## "I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Familia Trading S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office is established in the municipality of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg

or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, options, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650), represented by two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares and one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares each in registered form, each with a nominal value of one euro (EUR 1), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.3 The class A shares and the class B shares shall rank pari passu and shall have the same rights, except that the holder of the class A shares shall have the right to nominate for appointment one class A manager and the holder of the class B shares shall have the right to nominate for appointment one class B manager.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at one hundred per cent of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or several managers. In case several managers are appointed, the Company shall be managed by a board of managers comprising 1 (one) class A manager and 1 (one) class B manager. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The class A manager shall be appointed from a list of candidates proposed by the holder of the class A shares and the class B manager shall be appointed from a list of candidates proposed by the holder of the class B shares.

7.3. The managers may be dismissed by a unanimous vote of the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if the class A and the class B managers are present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by one hundred per cent of the votes cast, including approval of the class A and the class B managers. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of the class A manager and the class B manager.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by all the shareholders unanimously.

13.3. Resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by all the shareholders unanimously.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company (acting, for the avoidance of doubt, unanimously); and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

### *Seventh resolution*

The Shareholders resolve to confirm the appointment and, to the extent necessary, appoint Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as sole manager, with immediate effect and for an unlimited duration.

### *Eighth resolution*

The Shareholders confirm that the Company, without limitation or exception, continues to own all of its assets and to be obliged by all of its liabilities and commitments notwithstanding the continuation of its registered office, place of effective management, seat of central administration and seat of central management and control in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Shareholders finally confirm that, as per the Balance Sheet of the Company:

1. the net assets of the Company amount to four hundred thirty-two thousand eight hundred and fifty-nine euro (EUR 432,859); and

2. the share capital of the Company amounts to three hundred thirty-six thousand six hundred and fifty euro (EUR 336,650), represented by two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares and one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares having a nominal par value of one euro (EUR 1) each, which are owned as follows:

- Eldon Global Limited, prenamed, owns two hundred one thousand nine hundred and ninety (201,990) class A shares having a nominal par value of one euro (EUR 1).

- Paragem Assets Holdings, prenamed, owns one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) class B shares having a nominal par value of one euro (EUR 1).

### *Transitory provision*

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2,200.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Attorney, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the Attorney, the Attorney signs together with the notary, the present original deed.

## **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Familia Trading Limited, une société constituée le 23 août 2007 selon le droit des Iles Vierges Britanniques en accord avec le BVI Business Companies Act de 2004, tel que modifié, ayant son siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée auprès du BVI Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1427122 (la Société).

### COMPARAISSENT:

Paragem Assets Holdings Limited, une société à responsabilité limitée, établie selon le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et immatriculée auprès du BVI Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1411984 (Paragem); et

Eldon Global Limited, une société à responsabilité limitée, établie selon le droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands et immatriculée auprès du BVI Registrar of Corporate Affairs sous le numéro 1411983 (Eldon, et avec Paragem, les Associés);

ici représentées par Audrey Cubizolles, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé (le Mandataire),

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le Mandataire agissant pour le compte des Associés et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

L'Assemblée, représentée comme mentionné plus haut, requiert le notaire instrumentant d'acter que:

I. toutes les 44.000 (quarante-quatre mille) parts sociales de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et autorisée à délibérer sur les points de l'ordre du jour.

II. le conseil d'administration de la Société, par résolutions écrites datées du 8 Juillet 2013 (les Résolutions du Conseil d'Administration BVI), décide inter alia, (i) de recommander aux Associés de la Société de relocaliser en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg; (ii) de convoquer une assemblée des Associés de la Société dans le but d'envisager l'adoption de nouveaux statuts afin de se conformer aux règles et règlements des lois du Grand Duché de Luxembourg, (iii) de permettre la continuation de la Société dans le Grand Duché de Luxembourg sous le nom "Familia Trading S.à r.l." et (iv) que le siège social de la Société soit transféré à Luxembourg, chaque décision ayant effet sur la continuation de la Société à Luxembourg;

III. les Associés, par les résolutions prises par l'assemblée générale des Associés de la Société tenue le 8 Juillet 2013 (les Résolutions des Associés BVI), ont décidé de relocaliser la Société en tant que société constituée en vertu des lois du Grand Duché de Luxembourg et cessera d'être une société constituée en vertu des lois des Iles Vierges Britanniques.

IV. les documents suivants ont été soumis:

- (b) le certificat de constitution de la Société provenant des autorités des Iles Vierges Britanniques;
- (c) le memorandum of association et des articles of association provenant des autorités des Iles Vierges Britanniques;
- (d) copie des Résolutions du Conseil d'Administration BVI;
- (e) copie des Résolutions des Associés BVI;
- (f) le registre des associés de la Société; et
- (g) copie certifiée conforme du bilan de la Société au 16 Juillet 2013 (le Bilan), selon lequel l'actif net de la Société s'élève à EUR 432.859.

V. les Associés ont l'intention de prendre (ou selon le cas, ratifier) les résolutions portant sur les points suivants:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. transfert (i) du siège social de la Société et (ii) du siège de direction effective, du siège de l'administration centrale et du siège de la direction centrale et de contrôle de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, sans discontinuité de la personnalité juridique de la Société;
3. fonctionnement de la Société au Grand Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous le nom "Familia Trading S.à r.l.";
4. décision de fixer le capital social de la Société à la suite de la migration à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650);
5. décision de fixer le nombre de parts sociales à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650), représentée par deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A et cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B et de fixer la valeur nominale par action à un euro (EUR 1);
6. annulation du memorandum of association et amendement des statuts de la Société dans le but de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée;
7. nomination de Eriks Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant unique de la Société pour une durée illimitée;
8. confirmation de la description et de la cohérence de l'actif et du passif de la Société; et
9. divers.

Ces faits exposés et reconnus comme exacts par les Associés, les Associés prennent les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant présente ou représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de confirmer, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, le transfert de la Société et par la présente transfèrent (i) le siège social de la Société et (ii) le lieu de gestion quotidienne effective, le siège de l'administration centrale et le siège central de gestion et de contrôle de la Société de Woodbourne Hall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, avec pour effet de ne pas créer une nouvelle entité juridique, de ne pas porter préjudice ou d'affecter la continuité de la personnalité juridique de la Société qui restera une seule et même personne morale et en conséquence se maintiendra comme si elle avait été constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg.

Les Associés décident, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la Société au 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident, en conformité avec les Résolutions du Conseil d'Administration BVI et les Résolutions des Associés BVI, avec effet immédiat, que la Société migre au Grand Duché de Luxembourg sous la forme juridique luxembourgeoise d'une société à responsabilité limitée, sous le nom de «Familia Trading S.à r.l.».

#### *Quatrième résolution*

Les Associés confirment la description et la teneur de l'actif et du passif de la Société, tel qu'il en résulte du Bilan.

Les Associés confirment que l'actif net de la Société est évalué à au moins trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650).

Les Associés décident d'établir le capital social de la Société suite à la migration, à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650).

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de fixer le nombre de parts sociales de la Société à trois cent trente-six mille six cent cinquante (336.650) et de fixer la valeur nominale par part sociale de un euro (EUR 1).

Les Associés prennent acte qu'en conséquence, (i) le capital social de la Société est fixé à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650), représenté par deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A et cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) et que (ii) Eldon Global Limited, préalablement citée, détient deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1) et Paragem Assets Limited, préalablement citée, détient cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident, avec effet immédiat, de confirmer, à compter du présent acte, l'annulation du memorandum of association de la Société, et de modifier et d'amender les statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois du Grand Duché de Luxembourg applicables à une société à responsabilité limitée, et par voie de conséquence d'exclure le memorandum of association et les statuts existants de la Société, lesquels auront dorénavant la teneur suivante:

### **«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Familia Trading S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des

emprunts émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

#### **4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650), représenté par deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A et cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B, chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

5.3 Les parts sociales de classe A et les parts sociales de classe B sont de même rang et confèrent les mêmes droits, excepté le droit pour les détenteurs de parts sociales de classe A de nommer un gérant de classe A et le droit pour les détenteurs de parts sociales de classe B de nommer un gérant de classe B.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins cent pour cent du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société est dirigée par un conseil de gérance comprenant au moins 1 (un) gérant de classe A, et 1 (un) gérant de classe B. Les gérants sont nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Le gérant de classe A est nommé à partir d'une liste de candidats proposée par le détenteur des parts sociales de classe A, le gérant de classe B est nommé à partir d'une liste de candidats proposée par le détenteur des parts sociales de classe B.

7.3 Les gérants sont révocables par un vote unanime de l'assemblée générale n'importe quand ad nutum (sans cause).

### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si tous les gérants de classe A et de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix, incluant l'approbation des gérants de classe A et de classe B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe du gérant de classe A, du gérant de classe B.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à l'unanimité par tous les associés.

13.3. Les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à l'unanimité par tous les associés.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité); et
- (iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Disposition générale**

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

#### *Septième résolution*

Les Associés décident de confirmer la nomination et, dans la mesure nécessaire, nomment Eriks Martinovskis, employé, né le 12 septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en tant que gérant unique, avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

#### *Huitième résolution*

Les Associés confirment que la Société, sans limitation ou exception, reste propriétaire de tous ses actifs et reste débitrice de tout son passif et ses engagements, malgré la migration de son siège social, de son siège de gestion quotidienne effective, de son siège d'administration centrale et de son siège central de gestion et de contrôle au Grand Duché du Luxembourg.

Enfin les Associés confirment que, selon le Bilan de la Société:

1. l'actif net de la Société s'élève à quatre cent trente-deux mille huit cent cinquante-neuf euros (EUR 432.859); et
2. le capital social de la Société s'élève à trois cent trente-six mille six cent cinquante euros (EUR 336.650), représenté par deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A et cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) qui sont détenues comme suit:
  - Eldon Global Limited, préalablement citée, détient deux cent un mille neuf cent quatre-vingt-dix (201.990) parts sociales de classe A, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1); et
  - Paragem Assets Limited, préalablement citée, détient cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) parts sociales de classe B, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commencera à la date des présentes et prendra fin le 31 décembre 2013.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de EUR 2.200.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du Mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et à date en tête des présentes.

Lecture ayant été faite et interprétation donnée au Mandataire, le Mandataire signe avec le notaire, le présent acte.

Signé: A. CUBIZOLLES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34873. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112121/611.

(130136527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Dynavest Holding & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 48.756.

Les comptes annuels au 30/09/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013111059/10.

(130135277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**Acquity Group LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.433.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-sixth day of July,

before Us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the shareholder (the Meeting) of Acquity Group LUX, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 325,755 and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 173.433 (the Company), incorporated on 29 November 2012 pursuant to a notarial deed published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), number 173 dated 24 January 2013 on page 8261, as amended by a notarial deed dated 27 December 2012, published in the Official Gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), number 348 dated 13 February 2013 on page 16695.

THERE APPEARS:

2020 GlobalGrowth Equities Limited, a limited company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Islands General Registry under number 198981 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Marine Baillet, lawyer, residing professionally in Luxembourg (the Proxyholder),

by virtue of a proxy given under private seal on July 26, 2013.

The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the Proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its Proxyholder requests the undersigned notary to state that:

(1) the appearing party is the sole shareholder of the Company;

(2) the agenda of the Meeting is as follows:

1. Decision to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Decision to give discharge (quitus) to the sole manager of the Company for the execution of his mandate and duties;
3. Decision to appoint Van Cauter Snauwaert & Co S.a r.l., 80 Rue des Romains, L-8041 Strassen as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company (the Liquidator);
4. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company by granting to the Liquidator all the powers provided by the articles 144 et seq. of the act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), and in particular the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all ope-

rations, including those referred to in article 145 of the Companies Act 1915, without the prior authorisation of the general meeting of shareholder; and

5. Decision to instruct the Liquidator to execute at the best of his abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

The Meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Meeting resolves to give discharge (quitus) to the sole manager for the execution of his mandate and duties.

*Third resolution*

The Meeting resolves to appoint Van Caeter - Snauwaert & Co S.à r.l. with registered office at 80, rue des Romains, L-8041 Strassen, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 52.610, as liquidator (liquidateur) in relation to the liquidation of the Company.

The Liquidator has the widest powers to do everything, which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under its sole signature.

*Fourth resolution*

The meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Companies Act.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Companies Act, without the prior authorisation of the general meeting of shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Companies Act 1915.

*Fifth resolution*

The meeting resolves to instruct the Liquidator to realise at the best of its abilities and with regard to the circumstances all the assets of the Company and to pay the debts of the Company.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states hereby that at the request of the proxyholder of the above appearing party, this notarial deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the same proxyholder, and in the case of discrepancy between the English and French versions, the English version shall prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, the said proxyholder signed together with Us, the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour du mois de juillet,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

se tient une assemblée générale extraordinaire de l'associé (l'Assemblée) d'Acquity Group LUX, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 325.755 EUR et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 173.433 (la Société), constituée en date du 29 novembre 2012 par un acte notarié publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 173 daté du 24 janvier 2013 page 8261, les statuts ont été modifiés suivant un acte notarié en date du 27 décembre 2012, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 348 daté du 13 février 2013 page 16695.

**COMPARAIT**

2020 GlobalGrowth Equities Limited, une société constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, inscrite auprès du Registre Général des Iles Caïmans sous le numéro 19891 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Marine Baillet, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration signée sous seing privé en date du 26 juillet 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée en varietur par le Mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités compétentes.

La partie comparante agissant au travers de son Mandataire requiert le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

(1) La partie comparante est l'associé unique de la Société;

(2) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Décision de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation volontaire;
2. Décision de donner décharge (quitus) au gérant unique de la Société pour l'exécution de son mandat et obligations;
3. Décision de nommer Van Cauter Snauwaert & Co S.à r.l., 80 Rue des Romains, L-8041 Strassen en tant que liquidateur en relation avec la liquidation de la Société (Le Liquidateur);
4. Détermination des pouvoirs à conférer au Liquidateur et de la procédure de liquidation en accordant au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915), et en particulier le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale de l'Associé Unique; et
5. Décision d'instruire le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de dissoudre et de liquider volontairement la Société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'accorder la décharge au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat et de ses fonctions.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Van Cauter - Snauwaert & Co S.à r.l. avec siège social au 80, rue des Romains à L-8041 Strassen, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 52.610, comme liquidateur en relation avec la liquidation de la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tout acte nécessaire pour la liquidation de la Société et la réalisation de son actif sous sa seule signature.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et d'exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser, à seule discrétion, des acomptes sur le boni de liquidation à l'associé de la Société conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du mandataire de la comparante, le présent acte notarié est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Baillet, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 2 août 2013. REM/2013/1382. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013113736/135.

(130138610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

**Albéa Beauty Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.282.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 161913,

here represented by Ms. Sofia Da Chao Conde having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 26, 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a joint-stock company with the following articles of incorporation:

**Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office**

**Art. 1.** There exists a joint stock company under the name of "Albéa Beauty Partners S.A." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities) on other companies.

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Title II. Capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed share capital of the Company is set at three hundred eighty thousand forty-six United States Dollars (USD 380.046,00) represented by three hundred eighty thousand forty-six (380.046) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, all of which are fully paid up.

The authorized capital, excluding the subscribed share capital, is set at thirty-seven million United States Dollars (USD 37.000.000,00) represented by thirty-seven million (37.000.000) ordinary shares to be issued at the sole discretion of the board of directors of the Company, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, to be vested with the same rights and obligations as the existing shares, save as for the specific provisions of the Articles.

The board of directors is authorized, during a period of five (5) years from the date of the notarial public deed enacting the amendment to the Articles, to increase from time to time the subscribed capital by the amount of the authorized capital. These increases of capital may be subscribed and ordinary shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash in accordance with the law.

The Board of Directors is specifically authorized to proceed with the issuance of such authorized shares without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe for the shares to be issued. In addition to the subscribed share capital, there shall be set up a premium account per each class of shares into which any premium amount paid on any share of that class in addition to its nominal value is transferred.

The shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are recorded in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

### **Title III. General meeting of shareholders**

**Art. 6.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. Where the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the second Wednesday of the month of May of each year at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 8.** Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 9.** The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Provided that all shares are registered, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

**Art. 10.** Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

**Art. 11.** Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

**Art. 12.** The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

**Art. 13.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

#### **Title IV. Management**

**Art. 14.** The Company is managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Directors" and "Category B Directors", either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six (6) years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them. A greater number of directors shall be residents of Luxembourg than of any other jurisdiction.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

**Art. 15.** The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) directors so request.

Any meeting of the board of directors shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

A draft agenda of the board of directors shall be submitted to all the directors for approval before being sent to all the directors at least forty-eight (48) hours in advance of the hour set for the meeting of the board of directors. The requirement for the directors to approve the draft agenda may be waived by a majority of all the directors and a majority of the Category A Directors, in circumstances of emergency.

Upon approval, written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director of any category may be represented by another director of that category.

The following matters are each a "Major Item":

- the strategy of the Albea group;
- the terms and conditions of any bonds that may be issued from time to time by the Company;
- the strategic acquisitions or additional funding of the Albea group.

When a Major Item is on the agenda, the board of directors may only validly debate and take decisions if:

- a majority of its Luxembourg residents members are present or represented by proxies; and
- at least two Category A Directors attend the meeting of the board of directors (whether in person or via conference call).

Any decision to be taken by the board of directors shall require a favourable vote of:

- a simple majority of the Category A Directors; and
- a simple majority of the Category B Directors.

For so long as Mr. Timothy Stubbs holds office as a Category A Director of the Company, he shall have a casting vote amongst the Category A Directors if the number of votes of Category A Directors for and against a proposal are equal.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the directors, (ii) all the directors taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 16.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant legal requirements.

**Art. 17.** The Company will be bound in any circumstances by the joint signatures of one Category A Director and one Category B Director.

**Art. 18.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 19.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title V. Audit**

**Art. 20.** The Company is supervised by one or several statutory or independent auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

#### **Title VI. Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 21.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

**Art. 22.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

#### **Title VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 23.** The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. General provision**

**Art. 24.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on thirty-first of December 2013.

#### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, the three hundred eighty thousand forty-six (380.046) shares have been subscribed by Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., prenamed, and fully paid up in their total nominal value of three hundred eighty thousand forty-six United States Dollars (USD 380.046,00) together with the allocation to the account 115 of the Company of six hundred twenty-three million four hundred eighteen thousand nine hundred fifty-four United States Dollars (USD 623.418.954,00), by contribution in kind in the aggregate amount of six hundred twenty-three million seven hundred ninety-nine thousand United States Dollars (USD 623.799.000,00) consisting in the contribution at fair market value of the two hundred eighty-four thousand one hundred sixty-one (284.161) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each, held by Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., prenamed, in Twist Beauty International Holdings S.A., a joint stock company (société anonyme), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 170491, representing the total amount of its share capital (the Contributed Shares).

The total value of the contribution in kind is declared by Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A. to be of six hundred twenty-three million seven hundred ninety-nine thousand United States Dollars (USD 623.799.000,00), which valuation is accepted by the Company and subject to an independent auditor's report, in accordance with article 32-1 (5) of the law on commercial companies, established by FPS Audit S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under Luxembourg law, having its registered address at 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 159674, as réviseur d'entreprises which concludes as follows:

111430

### *Conclusion*

"On the basis of the work carried out by us we conclude that nothing has come to our attention that would cause us to believe that the value of the contribution resulting from the application of the valuation method described above would not be at least equal to the number and nominal value of the 380.046 shares of Albéa Beauty Partners SA to be issued in exchange, together with the allocation to the account 115 of the Company for an amount of USD 623.418.954."

Prementioned report, being initialized ne varietur by the members of the bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

### *Evidence of the contribution's existence and value*

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- the above mentioned auditor's report;
- a signed balance sheet dated as of July 26, 2013 of Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A.;
- a contribution declaration of Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Contributed Shares.

### *Effective implementation of the contribution in kind*

Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., the contributing company, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributed Shares and possesses the power to dispose of them, them being legally and conventionally freely transferable;
- the Contributed Shares have consequently not been transferred and no legal or natural person other than the contributing company is entitled to any rights as to the Contributed Shares;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Contributed Shares in order to duly carry out and formalize the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at seven thousand euro (EUR 7.000,-).

### *Attestation*

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2014:

#### *Category A Directors:*

- Mr. Markus Nagel, company financial officer, born on November 6, 1967 in Marktoberdorf, Germany, having its professional address at 28 Lauderdale Drive, Richmond, TW10 7BT, United Kingdom;
- Mr. Tim Stubbs, managing director, born on July 1, 1967 in Birmingham, United Kingdom, having its professional address at Furlongs, Drayton St Leonard, Oxfordshire, OX10 7AU, United Kingdom,
- Mr. François Luscan, president of companies, born on July 24, 1960 in Pau, France, having its professional address at ZAC des Barbanniers, "Le Signac", 1 avenue du Général De Gaulle, 92 230 Gennevilliers, France,
- Mr. Xavier Leclerc de Hauteclocque, chief financial officer, born on July 1, 1973 in Saint-Mandé, France, having its professional address at ZAC des Barbanniers, "Le Signac", 1, avenue du Général De Gaulle, 92 230 Gennevilliers, France.

#### *Category B Directors:*

- Ms. Isabelle Arker, company manager, born on February 11, 1972 in Metz, France, having her professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Noëlla Antoine, company manager, born on January 11, 1969 in Saint Pierre, Belgium, having her professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Ms. Anita Lyse, company manager born on October 4, 1976 in Aselund, Norway, having her professional address at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following entity is appointed as independent auditor for a period ending on the date of the annual general meeting called to approve the annual accounts as of December 31, 2014:

- PricewaterhouseCoopers Luxembourg S.à r.l., a société coopérative, réviseurs d'entreprises agréé, having its registered office at 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 65477.

3. The address of the registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, he signed together with Us, notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-six du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161913,

ici représentée par Mme. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 juillet 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Objet, Durée, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il existe une société anonyme sous la dénomination de «Albéa Beauty Partners S.A.» (ci-après la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts).

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales) sur d'autres sociétés.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y inclus par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg seulement.

## Titre II. Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt mille quarante-six (USD 380.046,00) Dollars Américains représenté par trois cent quatre-vingt mille quarante-six (380.046) actions d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.00) chacune, toutes intégralement libérées.

Le capital autorisé, excluant le capital souscrit, s'élève à trente-sept millions Dollars Américains (USD 37.000.000,00) représenté par trente-sept millions (37.000.000) actions ordinaires qui seront émises à la seule discrétion du conseil d'administration, ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.00) chacune, qui auront les mêmes droits et obligations que les actions existantes, sauf dispositions spécifiques des Statuts.

Le conseil d'administration est autorisé, durant une période de cinq (5) ans depuis la date de l'acte public notarié enregistrant les Statuts, d'augmenter occasionnellement le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et des actions ordinaires émises avec ou sans prime d'émission et payées par apport en nature ou en espèce en accord la Loi. Le conseil d'administration est spécifiquement autorisé à procéder à l'émission de telles actions sans réserver aux actionnaires existants, détenteurs de quelque catégorie d'actions, un droit préférentiel de souscrire aux actions émises. En plus du capital souscrit, il devrait être mis en place un compte de prime pour chaque catégorie d'action dans lequel toute prime payée sur n'importe quelle action de cette catégorie, en plus de sa valeur nominale, sera transférée.

Les actions sont nominatives et ne pourront pas être converties en actions au porteur.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont enregistrées dans le registre d'actionnaires comme le propriétaire de ces actions.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

## Titre III. Assemblée des actionnaires

**Art. 6.** Toute assemblée des actionnaires doit être tenue au Grand-Duché de Luxembourg. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 7.** L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu situé au Grand-Duché de Luxembourg indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

**Art. 8.** Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux situés au Grand-Duché de Luxembourg et heures spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à l'assemblée.

**Art. 9.** Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Si toutes les actions sont nominatives, les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

**Art. 10.** Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

**Art. 11.** Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

**Art. 12.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

**Art. 13.** Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

#### **Titre IV. Administration**

**Art. 14.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs, divisés en deux (2) catégories, respectivement dénommées «Administrateurs de Catégorie A» et «Administrateurs de Catégorie B», actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) ans, par l'assemblée générale des actionnaires qui peut à tout moment les révoquer. Un nombre plus important d'administrateurs devront être résidents luxembourgeois comparativement aux administrateurs résidents dans d'autres juridictions.

**Art. 15.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration est convoqué par le président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué à chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Toute réunion du conseil d'administration doit être tenue au Grand-Duché de Luxembourg.

Un projet d'ordre du jour du conseil d'administration doit être soumis à l'ensemble des administrateurs pour approbation avant d'être envoyé au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la réunion du conseil d'administration. L'obligation pour les administrateurs d'approuver le projet d'ordre du jour peut être supprimée par des administrateurs et la majorité des Administrateurs de Catégorie A en cas d'urgence.

Si approuvé, un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration est donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On peut passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale n'est pas requise pour toute réunion se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Quel que soit sa catégorie, un administrateur peut être représenté par un autre administrateur de même catégorie.

Chaque point désigné ci-après constitue un «Élément Principal»:

- la stratégie du groupe Albéa;
- les modalités et les conditions d'émission d'obligations à taux élevé que la Société peut être amenée à placer de façon occasionnelle;
- les acquisitions stratégiques ou les financements supplémentaires du groupe Albéa.

Lorsqu'un Élément Principal figure à l'ordre du jour, les délibérations et les décisions du conseil d'administration ne sont valables qu'à condition que:

- ses membres résidents luxembourgeois soient présents en majorité ou représentés par procurations; et que
- au moins deux Administrateurs de Catégorie A assistent à la réunion du conseil d'administration (en personne ou par visioconférence).

Toute décision prise par le conseil d'administration requiert le vote favorable de:

- la majorité simple des Administrateurs de Catégorie A; et
- la majorité simple des Administrateurs de Catégorie B.

Tant que Timothy Stubbs exerce les fonctions d'Administrateur de Catégorie A au sein de la Société, il dispose d'une voix prépondérante parmi les Administrateurs de Catégorie A si le nombre de votes exprimés par ces derniers en faveur et à l'encontre d'une proposition est le même.

Tout administrateur peut participer aux conseils d'administration par téléphone ou par visioconférence, ou par tout autre moyen de communication qui permet (i) d'identifier les administrateurs, (ii) à l'ensemble des administrateurs pré-

sents de s'entendre mutuellement, (iii) de tenir l'assemblée générale en direct. La participation à l'assemblée générale par ces moyens est considérée comme une participation en personne.

**Art. 16.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

**Art. 17.** La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

**Art. 18.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 19.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

#### **Titre V. Surveillance**

**Art. 20.** La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires indépendants nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 22.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 23.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Disposition générale**

**Art. 24.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2013.

##### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent quatre-vingt mille quarante-six (380.046) actions ont été souscrites par Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée et intégralement libérées à leur valeur nominale totale de trois cent quatre-vingt mille quarante-six Dollars Américains (USD 380.046,00) avec l'allocation au compte 115 de la Société d'un montant de six cent vingt-trois millions quatre cent dix-huit mille neuf cent cinquante-quatre Dollars Américains (USD 623.418.954,00), par apport en nature d'un montant total de six cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars Américains (USD 623.799.000,00), consistant en l'apport au prix de marché de deux cent quatre-vingt-quatre mille cent soixante et une actions (284.161) ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, détenues par Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A, prénommée dans Twist Beauty International Holdings S.A., une société anonyme soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170491, représentant l'intégralité de son capital social (les Actions Contribuées).

La valeur totale de l'apport en nature est déclarée par Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., être de six cent vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille Dollars Américains (USD 623.799.000,00), dont l'estimation acceptée

par la Société, est sujette au rapport d'un réviseur d'entreprise indépendant conformément à l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, qui est établi par FPS Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46, boulevard Grande-Duchesse, L-1330 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159674, agissant en qualité de réviseur d'entreprises, et qui conclut de la manière suivante:

#### *Conclusion*

«Sur la base des vérifications effectuées et décrites ci-dessus, rien n'a été porté à notre attention qui nous amène à croire que la valeur de la contribution résultant de l'application des méthodes de valorisation décrites ci-dessus ne serait pas au moins égale au nombre et à la valeur nominale des 380.046 actions qui seront émises au moment de l'échange, avec l'allocation au compte 115 de la Société d'un montant de USD 623.418.954.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport*

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- le rapport du réviseur susmentionné;
- un bilan au 26 juillet 2013 de Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A.;
- une déclaration d'apport de Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., précitée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction des Actions Contribuées.

#### *Réalisation effective de l'apport*

Twist Beauty S.à r.l. & Partners S.C.A., l'apporteur, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction des Actions Contribuées et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- les Actions Contribuées n'ont pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que l'apporteur ne détient de droit sur les Actions Contribuées;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Actions Contribuées aux fins d'effectuer sa contribution et la rendre effective partout et vis-à-vis de tous tiers.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

#### *Constataion*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

L'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

##### *Administrateurs de Catégorie A:*

- M. Markus Nagel, directeur financier, né le 6 novembre 1967 à Marktoberdorf, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 28 Lauderdale Drive, Richmond, TW10 7BT, Grande Bretagne;
- M. Timothy Stubbs, directeur général, né le 1<sup>er</sup> juillet 1967 à Birmingham, Grande Bretagne, ayant son adresse professionnelle à Furlongs, Drayton St Leonard, Oxfordshire, OX10 7AU, Grande-Bretagne;
- M. François Luscan, directeur de société, né le 24 juillet 1960 à Pau, France, ayant son adresse professionnelle à ZAC des Barbanniers, "Le Signac", 1 avenue du Général De Gaulle, 92 230 Gennevilliers, France;
- M. Xavier Leclerc de Hauteclocque, directeur administratif et financier, né le 1<sup>er</sup> juillet 1973 à Saint-Mandé, France, ayant son adresse professionnelle à ZAC des Barbanniers, "Le Signac", 1 avenue du Général De Gaulle, 92 230 Gennevilliers, France

##### *Administrateurs de Catégorie B:*

- Mme Isabelle Arker, administrateur de société, née le 11 février 1972 à Metz, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Mlle Noëlla Antoine, administrateur de société, née le 11 janvier 1969 à Saint Pierre, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mlle Anita Lyse, administrateur de société, née le 4 octobre 1976 à Aselund, Norvège, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. L'entité suivante est nommée réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée qui prendra fin à la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014:

- PricewaterhouseCoopers S.à r.l., une société coopérative, réviseurs d'entreprises agréé, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477.

3. L'adresse du siège social est fixée au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 août 2013. Relation: EAC/2013/10333. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113741/559.

(130138059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

#### **Airmon Lux 2, Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2013.

Référence de publication: 2013113740/10.

(130138252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

#### **Altisource Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.391.

Le bilan rectificatif (rectificatif du bilan 2010, enregistré et déposé le 31 mai 2011 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, référence L110084215) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113742/10.

(130138085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

#### **Altisource Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.391.

Le bilan rectificatif (rectificatif du bilan 2009, enregistré et déposé le 28 mai 2010 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, référence L100073783) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113743/10.

(130138086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Acamar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 69.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 134.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013110802/10.

(130134880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**GoldiSoleil SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 179.184.

## STATUTS

L'an deux mille treize, le huit juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglisten, Grand Duché de Luxembourg.

## ONT COMPARU:

1.- Monsieur Denis Esprit François GODINOT, retraité, né le 16 mai 1948 à Haironville, France, demeurant au 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France.

2.- Madame Françoise Claude Michèle BEAUSSOLEIL ép. GODINOT, cadre administratif, née le 17 août 1947 à Paris, France, demeurant au 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France, et

3.- Mademoiselle Anne-Laure Marie Solange GODINOT, chargée d'études juridiques et fiscales, née le 10 décembre 1984 à Neuilly-Sur-Seine, demeurant 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France,

tous trois (3) ici représentés par Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Junglisten, 3 route de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations lui substituées, lesquelles après avoir été signées ne varient par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, dûment représentés, ont requis le notaire soussigné, de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme sous la dénomination «GoldiSoleil SPF S.A.», société de gestion de patrimoine familial, qui sera soumise à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (SPF).

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'instruments financiers au sens le plus large et notamment:

a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts des sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce;

b) les titres conférant le droit d'acquiescer des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange;

c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire;

d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières;

e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques;

f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur relatifs à ses différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non-endossables et quel que soit le droit qui leur est applicable.

La société a en outre pour objet la prise de participation sous quelque forme que soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères à condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de ces sociétés.

## Titre II. Capital, Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000.-EUR) représentés par trois mille cent (3100) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10.- EUR) chacune, toutes ayant les mêmes droits et obligations.

Les actions sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions fait l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la société.

L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

## Titre III. Administration

**Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois (3) membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limité à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit original, soit par télécopie ou télégramme, ou encore courriel, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existera une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres tels que les visioconférences par internet, notamment mais pas exclusivement à l'aide du logiciel Skype. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société.

Il est dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligence de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en oeuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement.

L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juillet à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

## Titre VII. Dissolution, Liquidation

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## Titre VIII. Dispositions générales

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives ainsi qu'à celles de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.
- 3) Le premier administrateur-délégué pourra être nommé par l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra dans l'acte de constitution.

### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentés comme mentionné ci-avant, déclarent que toutes les actions ont été souscrites comme suit:

Non des souscripteurs	Nombre d'actions
Denis Esprit François GODINOT . . . . .	1240 actions
Françoise Claude Michèle BEAUSSOLEIL ép. GODINOT . . . . .	1240 actions
Anne-Laure Marie Solange GODINOT . . . . .	<u>620 actions</u>
Total . . . . .	3100 actions

Toutes les actions ont été libérées à la concurrence de 25% (vingt-cinq pourcents), de sorte que cette somme de sept mille sept cent cinquante Euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cent cinquante euros (EUR 1.150,-).

### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants pré-qualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et considérant avoir été dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a.- Monsieur Denis Esprit François GODINOT, retraité, né le 16 mai 1948 à Haironville, France, demeurant au 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France,
  - b.- Madame Françoise Claude Michèle BEAUSSOLEIL ép. GODINOT, cadre administratif, née le 17 août 1947 à Paris, France, demeurant au 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France, et
  - c.- Mademoiselle Anne-Laure Marie Solange GODINOT, chargée d'études juridiques et fiscales, née le 10 décembre 1984 à Neuilly-Sur-Seine, demeurant 86, rue Amsterdam à F-75009 Paris, France.
3. Faisant usage du point 3 des mesures transitoires, l'assemblée appelle Monsieur Denis Esprit François GODINOT aux fonctions d'administrateur-délégué.
4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - la société beTax Advisory & Compliance Services Sàrl, dont le siège social est au 11, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et qui est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 160749.
5. Les mandats des administrateurs de l'administrateur délégué et du commissaire ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2017.
6. L'adresse du siège social de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 17 Boulevard Royal.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue connue du mandataire des comparants, connu du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, le prédit mandataire a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 juillet 2013. Relation GRE/2013/2860. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112161/211.

(130136322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Garden Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 95, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 157.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013112171/10.

(130135699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Garage Franco Tega Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2441 Luxembourg, 257A, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 89.904.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013112170/10.

(130136212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Galimeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 157.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112168/10.

(130136604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Gaynor Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112172/10.

(130135979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Glober & Partners Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8084 Bertrange, 1, rue des Lilas.

R.C.S. Luxembourg B 127.847.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

*Signature*

Référence de publication: 2013112193/14.

(130135569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.322.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Juillet 2013.

Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux S.à r.l.

M.P. Galliver

*Manager*

Référence de publication: 2013112211/14.

(130136466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux Sàrl II, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.321.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Juillet 2013.

Highbridge Mezzanine Partners II Institutional Lux Sàrl II

Hans de Swart

*Manager*

Référence de publication: 2013112212/14.

(130136349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Brasserie Nationale (anc. Brasseries Funck-Bricher et Bofferding), Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 66.334.

*Extrait des décisions de l'assemblée générale du 17 juillet 2013*

Composition du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2014

- Monsieur Raymond MARTIN, président du conseil d'administration et administrateur
- Monsieur Georges Lentz, administrateur et administrateur-délégué
- Monsieur Réginald NEUMAN, administrateur
- Monsieur Hubert CLASEN, administrateur
- Monsieur Josef SIMMET, administrateur
- Monsieur Jean-Louis SCHILTZ, administrateur
- Monsieur Paul HELMINGER, administrateur

Changement d'adresse

Veuillez noter que l'adresse de l'administrateur M. Réginald Neuman est désormais Poststraße 4 à CH-6403 KÜSS-NACHT AM RIGI

*Réviseur d'entreprises*

ERNST & YOUNG S.A., réviseur d'entreprise, est reconduit dans son mandat jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR EXTRAIT CONFORME

Georges Lentz

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013113015/26.

(130137955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Carré d'Or Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 136.870.

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société tenue à Luxembourg en date du 16 mai 2013 que:

- Archon S.à r.l., une société à responsabilité limitée immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124198 ayant son siège social au 19 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, ayant désigné comme représentant permanent Monsieur Stéphane Broussaud, résidant professionnellement au 19 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie A de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Monsieur Thierry Behiels, né le 11 décembre 1959 à Gand, Belgique, demeurant au 87/A, rue Colonel Montegnien, 1332 Rixensart, Belgique, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie B de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Monsieur Hervé Bodin, né le 4 novembre 1970 à Champigny-sur-Marne, France, résidant au 69, rue des Sevres, 92100 Boulogne-Billancourt, France, a été renouvelé dans sa fonction d'administrateur de catégorie B de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

- Madame Sandrine Péciaux, née le 5 juin 1969 à Nivelles, Belgique, résidant au 178, rue de la Justice, 6200 Châtelet, Belgique a été renouvelée dans sa fonction de commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 août 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113030/26.

(130137532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Compagnie Industrielle et Financière des Produits Amylacés SICAF/SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 4.367.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2013:*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Dwight E. GRIMESTAD, avec adresse professionnelle au 4030, South Lake Court, IL 62521 Decatur, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Jacques RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Larry PILLARD, avec adresse professionnelle au 25, Chemin des Cerisiers, CH-1009 Pully, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Pierre AHLBORN, demeurant à 32, rue Beringen, L - 7517 Mersch, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Robert RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840, aux fonctions d'administrateur;

- Maître Jean HOSS, demeurant à 4, rue P. d'Aspelt, L - 1142 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale renomme aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé:

- DELOITTE AUDIT SARL, réviseur d'entreprises, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2013113042/28.

(130137796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Cabis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 136.805.

—  
EXTRAIT

La société Cabis S.à r.l. tient à informer le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg que le mandat de gérant de Danièle Arendt-Michels s'est terminé le 10 juillet 2013.

Monsieur Pierre-Alexandre Richon, né le 26 septembre 1982 à Thionville, France et ayant comme adresse professionnelle 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, a été nommé gérant de la société le 10 juillet 2013 pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Cabis S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013113022/18.

(130137504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Black Fox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.279.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la lettre recommandée du 16 mai 2013 que Monsieur Thierry Derochette a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113011/13.

(130137573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**BIGF, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 95.780.

—  
L'an deux mille treize, le seize juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. La société à responsabilité limitée "CC INVEST S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activité, bâtiment IVY, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111856,

dûment représentée par son gérant Monsieur Nicolas BUCK, industriel, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activité, bâtiment IVY,

ici représenté par Madame Sandrine IAFRATE, employée privée, demeurant à 15, rue Alfred Humbert, F - 54910 Valleroy, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. Mademoiselle Frédérique BUCK, indépendante, née à Luxembourg, le 25 mai 1973, demeurant professionnellement à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activité, bâtiment IVY,

ici représentée par par Madame Sandrine IAFRATE, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui déléguée.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "BIGF", établie et ayant son siège social à L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'activité, bâtiment IVY, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95780, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 9 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1080 du 17 octobre 2003,

et que les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 473 du 12 mars 2011.

- Que les parties comparantes sont les seules et uniques associées actuelles de la Société et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide avec effet immédiat de procéder à la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Madame Sandrine IAFRATE, employée privée, née à Metz (France), le 12 janvier 1973, demeurant à 15, rue Alfred Humbert, F - 54910 Valleroy, en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des associés. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également:

- de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

- de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés ou à l'associé unique de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'accorder décharge au gérant de la Société pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par le gérant de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre du gérant résultant de sa gestion de la Société.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. IAFRATE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2013. LAC/2013/33492. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013113008/77.

(130137448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**BBW 2 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 165.569.

—  
EXTRAIT

Par résolution du conseil de gérance en date du 28 juin 2013, le conseil de gérance a décidé d'adopter la résolution suivante:

1. Le siège social de la société a été transféré du 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg à 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2013112995/17.

(130137236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**BBW 2 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 165.569.

—  
EXTRAIT

Suite à un déménagement,

- BBW Investment Holdings S.à r.l., associé de la société susmentionnée, enregistré auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164772, a désormais son siège social à l'adresse suivante: 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2013112996/17.

(130137512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Topafives 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 97.011.195,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 171.541.

—  
EXTRAIT

M. Laurent Roquette a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 25 juillet 2013.

En date du 25 juillet 2013, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé de nommer M. Nicolas Darnaud, né le 8 mai 1982 à Bastia en France, demeurant professionnellement au 20 place Vendôme, 75001 Paris, France en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Robert Brimeyer, gérant;

- Frank Przygodda, gérant; et
- Nicolas Darnaud.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013113731/20.

(130137205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Topafives 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.712.998,00.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 171.599.

—  
EXTRAIT

M. Laurent Roquette a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 25 juillet 2013.

En date du 25 juillet 2013, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé de nommer M. Nicolas Darnaud, né le 8 mai 1982 à Bastia en France, demeurant professionnellement au 20 place Vendôme, 75001 Paris, France en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Il résulte de ce qui précède que le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Robert Brimeyer, gérant;
- Frank Przygodda, gérant; et
- Nicolas Darnaud.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013113732/21.

(130137207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Actelion One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 144.685.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 28 juin 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1) Renommer les cinq personnes physiques suivantes comme administrateurs de la Société, jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle de Actelion One S.A:

- Joerg Felix, né le 4 avril 1973, demeurant à Gewerbestrasse 16, CH-4123 Allschwill, Suisse,
- Marian Borovsky, née le 25 septembre 1969, demeurant à Gewerbestrasse 16, CH-4123 Allschwill, Suisse,
- Nathalie Gutenstein, née le 15 novembre 1973, demeurant à Gewerbestrasse 16, CH-4123 Allschwill, Suisse,
- Kevin Murphy, né le 17 avril 1959, demeurant au 5, rue des Jardins, L-3393 Roedgen, Luxembourg,
- Janice Allgrove, née le 7 mai 1960, demeurant au 3, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg, Luxembourg.

2) Renommer ERNST & YOUNG S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, au poste de réviseur d'entreprise, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale annuelle de Actelion One S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113737/18.

(130138431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Torpet GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.651.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 5 août 2013 que Monsieur Guy HORNICK a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B de la société à responsabilité limitée TORPET GmbH, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 86 651, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 août 2013.  
CF Corporate Services  
Société Anonyme  
2, avenue Charles de Gaulle  
L - 1653 Luxembourg

Référence de publication: 2013113640/15.

(130137938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Ultima Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 176.931.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66736 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113653/10.

(130137823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Underwriting Capital I SICAV - SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 154.206.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 9. avril 2013:*

Est renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises KPMG Luxembourg S.à.r.l, 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013

Luxembourg, le 2 août 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013113655/14.

(130137594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**United Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 63.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113654/10.

(130137221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

**Armatures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4192 Pontpierre, rue de Schiffflange.

R.C.S. Luxembourg B 175.101.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Juillet 2013*

*Première et unique résolution*

L'assemblée générale des associés décide d'adopter à l'unanimité, le régime de signatures suivant afin de faire fonctionner les comptes bancaires de la société et/ou répondre à tout problème d'ordre administratif que pourrait rencontrer la société dans son activité journalière:

- Pour chaque acte d'une valeur entre 500 000,00€ à 1 499 999,99€: la Société sera engagée par la signature de deux gérants dont celle du gérant Nazio FALCONE, ou celle de Xavier WALSER;
- Pour chaque acte d'une valeur égale ou supérieure à 1 500 000,00 €: la Société sera engagée par la signature de tous les gérants en fonctions au jour de l'acte.
- Pour les autres actes, la Société sera engagée par la signature de deux gérants

En cas d'impossibilité temporaire chaque membre du conseil de gérance pourra au cas par cas, et moyennant la mise en place d'une procuration établie en bonne et due forme, se faire représenter par la personne de son choix.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2013114360/20.

(130138280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**Armatures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4192 Pontpierre, rue de Schifflange.

R.C.S. Luxembourg B 175.101.

—  
*Troisième résolution*

L'assemblée générale des associés approuve à l'unanimité, la nomination des nouveaux gérants suivant:

- Monsieur Nazio FALCONE, né le 23 Juin 1972 à Blieskastel (Allemagne professionnellement L-2340 Luxembourg, 25 rue Philippe II;
- Monsieur Xavier WALSER, né le 3 Mars 1962 à Belfort (France) demeurant professionnellement L-2340 Luxembourg, 25 rue Philippe II;
- Monsieur Luis COSTA PEREZ, né le 24 Août 1964 à Arbo (Pontevedra), demeurant à: 49 Rue de Dippach, L-4975 Bettange-Sur-Mess;
- Monsieur Pascal MANSARD, né le 25 Décembre 1966 à Longwy (France), demeurant à: 21 Rue Pasteur, F-57970 Yutz.

En cas d'égalité du nombre des voix lors des décisions journalières, la voix du gérant Luis COSTA sera prépondérante et comptera double.

En cas d'impossibilité temporaire de tenir une réunion ou de valider un acte, chaque membre du conseil de gérance pourra au cas par cas, et moyennant la mise en place d'une procuration établie en bonne et due forme, se faire représenter par la personne de son choix.

Pour extrait conforme et sincère.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Juillet 2013*

*Première résolution*

L'assemblée générale des associés constate en date du 16 Juillet 2013 la cession de l'intégralité des parts de la société ARMATURES Sarl détenue par la société ARCELOR MITTAL MONDERCANGE SA (anciennement ARMATURES SA), établie et ayant son siège social: rue de Schifflange, Pontpierre (Luxembourg) sous le numéro RCS B 008 775 aux sociétés suivantes:

- 51% des parts ou un million cent cinquante et un mille deux cent vingt-trois (1 151 223) parts à la société à responsabilité limitée NF PARTNERS S.à R.L. établie et ayant son siège social L-2340 Luxembourg, n°25 rue Philippe II, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 164.918, représentée par son gérant actuellement en fonctions M. Nazio FALCONE;
- 49% des parts ou un million cent six mille et soixante-dix-sept (1 106 077) parts à la société à responsabilité limitée PROMETAL Lux S.à R.L., établie et ayant son siège social L-2340 Luxembourg, n° 25 rue Philippe II, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 177.920, représentée par son gérant actuellement en fonctions M. Xavier WALSER.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés acte la démission des anciens membres du conseil de gérance:

- Monsieur Philippe BAUDON, demeurant professionnellement au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg,
- Monsieur Cédric BOUZAR, demeurant professionnellement au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg,
- Monsieur Eric TURCOT, demeurant professionnellement au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg.

Quitus leur est donné pour l'exercice de leurs fonctions.

Référence de publication: 2013114361/43.

(130138280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

**AIKhor Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.520.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alkhor Investment S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013114389/11.

(130138825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

**Auster Real Estate Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.948.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of the month of August, before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Auster Real Estate Opportunities S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated on 6 January 2011 by deed of Me Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 969 of 11 May 2011. The articles of association of the Company were last amended on 19 March 2012 by deed of Me Francis Kessler, prenamed, published in the Mémorial number 1247 on 18 May 2012.

The meeting was presided by Me Sascha Nolte, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Paul Florin, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all twelve thousand (12,000) ordinary shares, one hundred (100) compartment A shares, one hundred (100) compartment B shares, one hundred compartment C shares, one hundred (100) compartment D shares and one hundred (100) compartment E shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

II. The agenda of the meeting was as follows:

1. Restructuring of the share capital of the Company by the creation of a new class of shares, namely the Compartment 4, with compartment 4 shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) each, and determination of the rights and obligations thereof as set forth in the articles of incorporation of the Company as amended pursuant to the notarial deed relating to this agenda;

2. Increase of the issued share capital of the Company of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) by an amount of one Euro (EUR 1) to twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501) by the issue of one (1) compartment 4 share with a nominal value of one Euro (EUR 1), for a total subscription price of one Euro (EUR 1) to Chenavari Investment Managers Holdings; allocation of an amount equal to the nominal value of the new compartment 4 share so issued to the share capital account of the Company; consequential amendment of article 8 of the Company's articles of incorporation to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at EUR 12,501 (twelve thousand five hundred and one Euro), represented by 12,501 (twelve thousand five hundred and one) shares, each with a nominal value of EUR 1 (one Euro), divided in the following classes of shares:

- 12,000 (twelve thousand) ordinary shares called "Ordinary Shares ";
- 100 (one hundred) A shares linked to compartment A called "Compartment A Shares ";
- 100 (one hundred) B shares linked to compartment B called "Compartment B Shares";
- 100 (one hundred) C shares linked to compartment C called "Compartment C Shares";
- 100 (one hundred) D shares linked to compartment D called "Compartment D Shares";
- 100 (one hundred) E shares linked to compartment E called "Compartment E Shares"; and
- 1 (one) 4 share linked to compartment 4 called "Compartment 4 Share ";

(together, the "Shares").

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles."

After deliberation the meeting unanimously resolved as follows:

#### *First resolution*

It was resolved to restructure the share capital of the Company by the creation of a new class of shares, namely the Compartment 4, with compartment 4 shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

It was resolved to determine the rights and obligations of the compartment 4 shares as set forth in the articles of incorporation of the Company as amended pursuant to the present deed.

#### *Second resolution*

It was resolved to increase the issued share capital of the Company of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) by an amount of one Euro (EUR 1) to twelve thousand five hundred and one Euro (EUR 12,501) by the issue of one (1) compartment 4 share with a nominal value of one Euro (EUR 1), for a total subscription price of one Euro (EUR 1), issued in favour of Chenavari Investment Managers Holdings, a current shareholder.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon Chenavari Investment Managers Holdings, represented by Me Sascha Nolte, prenamed, by virtue of the proxy, subscribed to one (1) new compartment 4 share.

The total subscription price of one Euro (EUR 1) for the new compartment 4 share issued has been fully paid in cash.

Evidence of the payment of the subscription price was shown to the undersigned notary.

It was resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the new compartment 4 share so issued to the share capital account of the Company.

As a consequence, it was resolved to amend article 8 of the Company's articles of incorporation to read as set forth in the above agenda.

There being no further item on the agenda, the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 1,300.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with us the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le sixième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de «Auster Real Estate Opportunities S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée le 6 janvier 2011 suivant acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro 969 du 11 mai 2011. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 19 mars 2012 suivant acte du notaire Maître Francis Kessler, prénommé, publié au Mémorial numéro 1247 le 18 mai 2012.

L'assemblée a été présidée par Maître Sascha Nolte, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Maître Paul Florin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris dans une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

Selon ladite liste de présence, toutes les douze mille (12.000) parts sociales ordinaires, cent (100) parts sociales du compartiment A, cent (100) parts sociales du compartiment B, cent (100) parts sociales du compartiment C, cent (100) parts sociales du compartiment D et cent (100) parts sociales du compartiment E en émission dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et que les associés de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

1. Restructuration du capital social de la Société par la création d'une nouvelle classe de parts sociales, le Compartiment 4, avec des parts sociales du compartiment 4 d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune, et détermination des droits et obligations de celles-ci tels qu'indiqués dans les statuts modifiés conformément à l'acte notarié concernant le présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) par un montant d'un euro (1 EUR) à douze mille cinq cent et un euros (12,501 EUR) par l'émission d'une (1) part sociale du compartiment 4 ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) pour un prix total de souscription d'un euro (1 EUR) à Chenavari Investment Managers Holdings; allocation d'un montant égal à la valeur nominale de la nouvelle part sociale du compartiment 4 au compte du capital social de la Société; modification subséquente de l'article 8 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à 12.501 EUR (douze mille cinq cent et un Euros) représenté par 12.501 (douze mille cinq cent et une) parts sociales chacune d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) divisées en classes suivantes:

- 12.000 (douze mille) parts sociales ordinaires dénommées «Parts Sociales Ordinaires»;
  - 100 (cent) parts sociales A rattachées au compartiment A dénommées «Parts Sociales du Compartiment A»;
  - 100 (cent) parts sociales B rattachées au compartiment B dénommées «Parts Sociales du Compartiment B»;
  - 100 (cent) parts sociales C rattachées au compartiment C dénommées «Parts Sociales du Compartiment C»;
  - 100 (cent) parts sociales D rattachées au compartiment D dénommées «Parts Sociales du Compartiment D»;
  - 100 (cent) parts sociales E rattachées au compartiment E dénommées «Parts Sociales du Compartiment E»; et
  - 1 (une) part sociale 4 rattachée au compartiment 4 dénommée «Part Sociale du Compartiment 4»;
- (ensemble, les «Parts Sociales»).

Le montant du capital de la Société peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.»

Après délibération, l'assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

#### *Première résolution*

Il a été décidé de restructurer le capital social de la Société par la création d'une nouvelle classe de parts sociales, le compartiment 4, avec des parts sociales du compartiment d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune.

Il a été décidé de déterminer les droits et obligations des parts sociales tels qu'énoncés dans les statuts de la Société modifiés conformément au présent acte notarié.

#### *Seconde résolution*

Il a été décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) par un montant d'un euro (1 EUR) au montant de douze mille cinq cent et un euros (12,501 EUR) par l'émission d'une (1) part sociale du compartiment 4 ayant une valeur nominale d'un euro (1 EUR) pour un prix total de souscription d'un euro (1 EUR) émise au profit de Chenavari Investment Managers Holdings, un associé actuel de la société.

#### *Souscription - Libération*

A la suite de quoi, Chenavari Investment Managers Holdings, représentée par Maître Sascha Nolte, nommé ci-dessus, en vertu de la procuration dont question ci-dessus, a souscrit à une (1) part sociale du compartiment 4.

Le prix de souscription total d'un euro (1 EUR) pour la nouvelle part sociale du compartiment 4 ainsi émise a été entièrement libéré en numéraire.

Preuve de la libération du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

Il a été décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale de la nouvelle part sociale du compartiment 4 au compte du capital social de la Société.

En conséquence, il a été décidé de modifier l'article 8 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur conformément celui de l'ordre du jour ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société sont estimés à EUR 1.300,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. NOLTE, P. FLORIN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 07 août 2013. Relation: RED/2013/1314. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 07 août 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013114401/162.

(130139047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

---

**Saltri HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 143.913.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Saltri HoldCo S.à r.l.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013107328/11.

(130129372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Saltri II LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 175.379,49.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 163.570.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Saltri II LuxCo S.à r.l.*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013107329/11.

(130129371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**School Sub 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 2.019.936,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.516.

---

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 25 juillet 2013 que:

- Isabelle PROBSTEL démissionne de son poste de gérant de classe B de la société avec effet au 25 juillet 2013;
- François FELTEN est reclassifié en tant que gérant de classe B avec effet au 25 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée; et
- Julia KLINGEN, née le 13 décembre 1982 à Boppard (Allemagne) et ayant son adresse professionnelle au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, est nommée en tant que gérant de classe A avec effet au 25 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107330/16.

(130129942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**School Sub 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 6.129.307,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.517.

---

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 25 juillet 2013 que:

- Isabelle PROBSTEL démissionne de son poste de gérant de classe B de la société avec effet au 25 juillet 2013;
- François FELTEN est reclassifié en tant que gérant de classe B avec effet au 25 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée; et

- Julia KLINGEN, née le 13 décembre 1982 à Boppard (Allemagne) et ayant son adresse professionnelle au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, est nommée en tant que gérant de classe A avec effet au 25 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107331/16.

(130129941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Sky Greifswald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.883.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107338/10.

(130130265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Sky Halle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.892.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107339/10.

(130130266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Simboli, Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 172.990.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SIMBOLI*

Référence de publication: 2013107337/10.

(130129571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Sky II Asset A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 162.333.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107340/10.

(130129594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**SOPAF Asia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 117.339.

---

La convention de domiciliation conclue entre SOPAF Asia S.à r.l., société à responsabilité limitée au capital social de EUR 12.500,-, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117339 et l'agent domiciliaire, CENTRALIS S.A., société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113474, a été dénoncée avec effet au 29 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTRALIS S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013107399/14.

(130130430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Société anonyme du train à fil d'Esch-Schifflange, Société Anonyme.**

Siège social: L-4241 Esch-sur-Alzette, boulevard Aloyse Meyer.

R.C.S. Luxembourg B 41.986.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013107344/10.

(130130357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Société Holding de bois exotiques pour sciages et grumes, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 54.145.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013107345/10.

(130130102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Sky Saarbruecken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 149.888.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107342/10.

(130129748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Sky II Asset B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 162.332.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107341/10.

(130129593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Supergems Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 50.401.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.  
Supergems Holding S.A.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Administrateur

Référence de publication: 2013107412/14.

(130129767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Ostregion Investmentgesellschaft Nr. 1 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 118.737.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2013:*

- Mme. Marion Fritz, résidant professionnellement au 2 Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mme. Anja Wunsch, avec effet au 29 juillet 2013.

- Le nouveau mandat de Mme. Marion Fritz prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de FPS Audit S.à r.l. de 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de FPS Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

- Le mandat de Mons. Daniel Bley, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons. Daniel Bley prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de Mme. Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Heike Kubica prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013111480/29.

(130135163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

---

**Safe IP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 175.403.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 juillet 2013*

*Résolution unique:*

L'Assemblée décide de rectifier les fonctions de Commissaire aux comptes de la société anonyme MAZARS Luxembourg, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10, rue Henri M. Schnadt, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 159.962, en Réviseur d'Entreprises Agréée de la Société. Ce mandat prend effet au 22 février 2013, date de la constitution de la société, et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAFE IP S.A

Société Anonyme

Référence de publication: 2013107361/17.

(130129402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---